

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
11 NOVEMBRE 2019**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 11 novembre 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 19h00.

**Ordre du jour :**

**1. Administration**

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 15 octobre 2019
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2019
- 1.8. Mission, vision et valeurs de la municipalité de Papineauville
- 1.9. Mandat d'accompagnement pour l'élaboration du plan d'actions de la planification stratégique 2019-2024
- 1.10. Avis de motion : règlement concernant l'imposition des taxes foncières, taxes spéciales, compensations pour la cueillette des ordures et des matières recyclables, du service d'aqueduc, d'égout et assainissement des eaux et des modalités de paiement des taxes et compensations pour l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et dépôt d'un projet de règlement
- 1.11. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus
- 1.12. Mandat pour services juridiques téléphoniques pour l'année 2020
- 1.13. Adoption du Règlement 2019-009 relatif au contrôle et au suivi budgétaire, à la délégation de certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats et prévoyant les termes entourant l'achat local
- 1.14. Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes
- 1.15. Modification des heures d'ouverture du bureau municipal
- 1.16. Calendrier 2020 des séances du conseil municipal
- 1.17. Règlement 2019-008 : correction d'une erreur d'écriture
- 1.18. Mandat au cabinet Deveau avocats afin de prendre les procédures légales pour régulariser un dossier de nuisance

**2. Finances**

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'octobre 2019
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 31 octobre 2019
- 2.3. Adoption de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 octobre 2018 et 2019
- 2.4. Migration informatique : autorisation de dépense
- 2.5. Budget révisé 2019 de l'Office d'habitation de l'Outaouais : acceptation de la mise à jour 4 novembre 2019

**3. Ressources humaines**

- 3.1. Fête de fin d'année et reconnaissance des employés
- 3.2. Modification de la résolution 2019-10-507 : modification de la date d'embauche

**4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments**

- 4.1. Autorisation d'achat : inventaire égouts et aqueduc et pompe submersible
- 4.2. Autorisation de dépenses pour terminer les travaux de reconstruction de la conduite d'eau potable au 286, rue Laval
- 4.3. Remplacement d'une borne incendie défectueuse
- 4.4. Utilisation d'un site à des fins municipales : autorisation de signature d'une entente
- 4.5. Site d'élimination de la neige: mise aux normes

## **5. Sécurité civile et incendie**

- 5.1. Dépôt des statistiques mensuelles
- 5.2. Adoption du nouveau Plan de sécurité civile

## **6. Urbanisme et gestion du territoire**

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats
- 6.2. 114, rue Major : non-autorisation de travaux et demande de démolition
- 6.3. PIIA 2019-017 : autorisation d'émission
- 6.4. PIIA 2019-018 : autorisation d'émission
- 6.5. Permis de lotissement en lien avec les lots 4 998 609, 4 998 249, 4 997 361, 4 997 358, 4 997 363 et 4 997 363, CADASTRE DU QUÉBEC.

## **7. Environnement**

- 7.1. Dépôt des statistiques mensuelles sur la collecte des matières résiduelles
- 7.2. Acceptation d'une offre de service professionnel pour conception et évaluation des installations septiques dans le cadre du programme de mise aux normes

## **8. Loisirs, culture, famille**

- 8.1. Dépôt des statistiques mensuelles pour les locations et la bibliothèque
- 8.2. Location d'un abri extérieur pour patineurs
- 8.3. Autorisation d'achat de tables pour le centre communautaire

## **9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance**

- 9.1. Motion de félicitations : fête d'Halloween
- 9.2. Motion de félicitations : Grand Défi Pierre Lavoie
- 9.3. Motion de félicitations : Cross country régional
- 9.4. Motion de félicitations : Fête des jubilaires
- 9.5. Varia
- 9.6. Questions et demandes du public
- 9.7. Levée de la séance

# **1. ADMINISTRATION**

---

## **1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE**

- Moment de silence décès du Maire de Fassett
  - Interdiction de stationner dans les rues à partir du 15 novembre 2019
  - Préparation du budget 2020, sera adopté en janvier
  - Rencontre avec le Député et Ministre : agrandissement de l'école St-Pie X
  - 26 Novembre : rencontre publique sur le nouveau rôle triennal
  - Problématique concernant le dépôt à neige
  - Nouveau site internet de la municipalité
- Activités :
- 30 novembre : Guignolée et bingo de Noël
  - 1<sup>er</sup> décembre : Noël des enfants

## **1.2 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :**

Monsieur le maire Christian Beauchamp  
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3  
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4  
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5  
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

Absence motivée : Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Hélène Bélanger était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

**1.3 2019-11-534 OUVERTURE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 4 personnes.

**1.4 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC**

M. Tremblay rue Duquette :  
- Circulation des semi-remorques sur la route 148 : peut-on les diriger vers la 50  
Sondage auprès des citoyens : la municipalité est-elle intéressée?

M. Gilles Hébert : Pourcentage d'augmentation du nouveau rôle triennal

**1.5 2019-11-535 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.6 2019-11-536 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 15 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 15 octobre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.7 2019-11-537 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.8 2019-11-538 MISSION, VISION ET VALEURS DE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE**

ATTENDU que la municipalité a complété sa démarche de consultation et que la Planification stratégique 2019-2025 a été adoptée via la résolution 2018-12-455;

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter la mission, la vision ainsi que les valeurs de la municipalité de Papineauville;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil reconnait que sa mission est d'assurer un cadre de vie stimulant, en offrant des services de proximité de qualité qui répondent aux besoins de sa population et de ses entreprises.

Que ce Conseil reconnait que dans l'exercice de ses responsabilités il y a le respect de plusieurs valeurs, soient :

- L'intérêt public
- Le respect
- L'esprit d'équipe
- L'innovation
- L'Intégrité

Qu'au terme de cette période de 5 ans, la municipalité aura réalisé sa vision, soit :

- Offrir un milieu de vie sain, sécuritaire, stimulant;
- Renforcer son positionnement de pôle régional de service et d'emplois;
- Une gouvernance et une gestion municipale qui s'appuieront sur une vision commune;
- Une municipalité qui ne se distinguera pas son engagement et son leadership régionale en développement durable;
- Une municipalité qui maintiendra l'humain au centre de ses préoccupations;

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

1.9

**2019-11-539 MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2024**

ATTENDU que la municipalité a procédé à l'adoption de sa Planification stratégique 2019-2024 via la résolution 2018-12-455;

ATTENDU qu'il y a lieu désormais de s'adjoindre les services d'une équipe pour nous accompagner dans l'élaboration du plan d'actions et que la Société d'aide au développement de la communauté Papineau Collines (SADC);

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition du 15 octobre 2019 de la SADC au montant de 3200\$ plus taxes pour l'élaboration du plan d'actions et du plan de mise en œuvre.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 62100 419 : Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

1.10

**2019-11-540 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES, TAXES SPÉCIALES, COMPENSATIONS POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES, DU SERVICE D'AQUEDUC, D'ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT DES EAUX ET DES MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE DÉBUTANT LE 1ER JANVIER 2020 ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de Papineauville juge opportun d'adopter un règlement relatif au budget 2020 incluant les modalités de paiement des taxes et compensations;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 445 du Code municipal, tout règlement doit, sous peine de nullité, être précédé d'un avis de motion donné à une séance régulière ou spéciale précédant celle de son adoption;

Monsieur le Conseiller Michel Leblanc donne avis de motion à l'effet qu'un règlement sur le budget 2020 incluant les modalités de paiement des taxes et compensations sera adopté lors d'une séance subséquente

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.11 2019-11-541 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS**

Messieurs Christian Beauchamp, Michel Leblanc, Paul Gagnon, Daniel Malo, Alain Clément, Laurent Clément et Jean-Yves Carrière ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

**1.12 2019-11-542 MANDAT POUR SERVICES JURIDIQUES TÉLÉPHONIQUES POUR L'ANNÉE 2020**

ATTENDU la réception de deux propositions de services juridiques téléphoniques, soient :

Deveau Avocats : 700\$ plus taxes  
Rino Soucy : 400\$ plus taxes

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, accepte la proposition de service pour consultation téléphonique de la firme Deveau Avocats telle qu'elle suit :

- **Service offert** : Consultation téléphonique, à nombre d'heures illimité;
- **Personnes autorisées à consulter** : Le maire, la directrice générale, l'inspecteur en bâtiment et en environnement;
- **Durée du contrat** : 1 an, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020;
- **Coût forfaitaire** : 700 \$ par année, taxes en sus;

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.13 2019-11-543 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-009 RELATIF AU CONTRÔLE ET AU SUIVI BUDGÉTAIRE, À LA DÉLÉGATION DE CERTAINS EMPLOYÉS DU POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE CONCLURE DES CONTRATS ET PRÉVOYANT LES TERMES ENTOURANT L'ACHAT LOCAL**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil rejette le règlement 2019-009 relatif au contrôle et au suivi budgétaire, à la délégation de certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats et prévoyant les termes entourant l'achat local.

Que ce Conseil mandate la direction générale à travailler un nouveau projet de règlement afin de le soumettre ultérieurement aux élus.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.14 2019-11-544 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

ATTENDU que la municipalité de Papineauville peut autoriser la fermeture de l'administration municipale durant la période des fêtes;

ATTENDU les congés fériés relatifs à la période des fêtes;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la fermeture des bureaux administratifs de la municipalité de Papineauville du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement.

Que les journées non couvertes par les jours fériés durant la période mentionnée ci-haut soient aux frais des employés concernés. De plus, les banques de temps (vacances, mobiles, heures supplémentaires) de chaque employé cols blancs et cols bleus seront réduites en conséquence.

Que la direction générale soit et est mandatée à prendre les moyens adéquats afin d'informer la population ainsi que les partenaires locaux.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**1.15 2019-11-545 MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL**

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les heures d'ouverture du bureau municipal afin de s'adapter à l'achalandage;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la modification des heures d'ouverture du bureau municipal tel qu'il suit :

Lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00.

Vendredi : sur rendez-vous

Qu'un avis public de la présente décision soit publié.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.16 2019-11-546 CALENDRIER 2020 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Considérant l'article 148 du Code municipal du Québec établissant l'obligation par les municipalités d'établir, par résolution, avant le début de chaque année civile, un calendrier des séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020 qui se tiendront le mardi.

14 janvier 19h00	11 février 13h30	10 mars 19h00
14 avril 13h30	12 mai 19h00	9 juin 13h30
7 juillet 19h00	11 août 19h00	8 septembre 19h00
13 octobre 13h30	10 novembre 19h00	8 décembre 13h30

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.17 2019-11-547 RÈGLEMENT 2019-008 : CORRECTION D'UNE ERREUR D'ÉCRITURE**

ATTENDU que le règlement 2019-008 modifiant le règlement sur les dérogations mineures a été adopté lors de la séance du 15 octobre 2019;

ATTENDU qu'il y a une erreur d'écriture et que la nature de cette dernière ne change en rien l'esprit du règlement;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la correction suivante, soit que l'alinéa e) devienne l'alinéa c).

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.18 2019-11-548 MANDAT AU CABINET DEVEAU AVOCATS AFIN DE PRENDRE LES PROCÉDURES LÉGALES POUR RÉGULARISER UN DOSSIER DE NUISANCE**

ATTENDU que le propriétaire de l'immeuble au matricule 2053-58-6289 s'était engagé à maintes reprises à rendre la propriété conforme;

ATTENDU que des constats d'infractions ont été envoyés au propriétaire des lieux;

ATTENDU qu'une visite intérieure des lieux démontre la décrépidité du bâtiment et les coûts faramineux nécessaires pour en faire la mise aux normes et qu'une démolition du bâtiment est souhaitable;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil municipal, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement, mandate le cabinet Deveau Avocats afin d'entreprendre toutes les démarches légales nécessaires et, le cas échéant, d'instituer toutes les procédures judiciaires qui s'imposent devant la cour supérieure aux fins d'obtenir les ordonnances requises pour la démolition du bâtiment situé sur le matricule 2053-58-6289.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé maximal de 5000.00\$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-12000-412 : Services juridiques

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **2. FINANCES**

---

### **2.1 2019-11-549 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2019**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 31 octobre 2019 pour un montant total de 42 144.30 \$ comprenant les chèques numéros 13685 à 13717.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 31 octobre 2019 au montant de 83 216.94 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502090 à 502122.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 31 octobre 2019 au montant de 60 221.35 \$ comprenant les prélèvements numéros 4261 à 4321.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 octobre 2019 au montant de 320 751.22 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 83,588.73 \$ jusqu'au 31 octobre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **2.2 2019-11-550 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 OCTOBRE 2019**

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 31 octobre 2019 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (92.60%) et d'investissement au 31 octobre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **2.3 2019-11-551 ADOPTION DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2018 ET 2019**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 octobre 2018 et 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **2.4 2019-11-552 MIGRATION INFORMATIQUE : AUTORISATION DE DÉPENSE**

ATTENDU qu'il y a lieu de faire de nombreux changement informatique afin de permettre la migration vers Windows 10 et l'utilisation de la suite Office 365;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé maximal de 8500\$ plus taxes pour réaliser la migration vers Windows 10, incluant le remplacement de certains équipements informatiques.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 414 Administration et informatique et 02 70120 414 Administration et informatique

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**2.5 2019-11-553 BUDGET RÉVISÉ 2019 DE L'OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS : ACCEPTATION DE LA MISE À JOUR 4 NOVEMBRE 2019**

ATTENDU qu'il y a lieu d'accepter la mise à jour du 4 novembre 2019 du budget 2019 de l'Office d'habitation de l'Outaouais;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil approuve le budget révisé de l'Office d'Habitation de l'Outaouais dans sa version mise à jour du 4 novembre 2019.

Le montant du budget révisé pour l'ensemble des infrastructures de l'Office d'Habitation de l'Outaouais est de 1 251 770.00\$ et le montant du budget révisé pour Papineauville est -1 222.00\$

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3. RESSOURCES HUMAINES**

---

**3.1 2019-11-554 FÊTE DE FIN D'ANNÉE ET RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS**

ATTENDU qu'il y a lieu de reconnaître la contribution des employés municipaux à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Papineauville;

ATTENDU que la municipalité désire planifier et organiser sa fête de Noël le vendredi 6 décembre 2019;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, permet l'organisation de sa fête de Noël pour le personnel, les élus et les pompiers le 6 décembre 2019.

Un budget de 4000\$ est autorisé à cette fin.

Lors de cette rencontre, seront reconnus les employés suivants :

- Bertrand Gauthier, départ à la retraite
- Lise Laplante, changement d'employeur
- Michel Leblanc : 40 ans de service pompier
- Micheline Beaulne : 30 ans de service
- Martine Joanisse, 20 ans de service
- Christian Beauchamp : 20 ans de service pompier

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 493 : Réception.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**3.2 2019-11-555 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-10-507 :  
MODIFICATION DE LA DATE D'EMBAUCHE**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-10-507 autorisant l'embauche de monsieur Samuel Dagenais à titre de journalier-opérateur;

ATTENDU que les besoins sont grands en matière de ressources humaines et que ce dernier a débuté plus tôt;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, autorise la modification de la résolution 2019-10-507 et que la date d'embauche soit le 21 octobre 2019.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT**

---

**4.1 2019-11-556 AUTORISATION D'ACHAT : INVENTAIRE ÉGOUT ET  
AQUEDUC ET POMPE SUBMERSIBLE**

ATTENDU la réception de la soumission suivante pour l'achat d'inventaire d'aqueduc : Real Huot Inc. 5 508,03\$ avant taxes;

ATTENDU la réception de la soumission suivante pour l'achat d'une pompe submersible d'eaux usées : Pompaction 5 181,60\$ avant taxes;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics autorise une dépense et un déboursé de 5 508,03\$ plus taxes à Real Huot Inc. pour l'achat d'inventaire d'aqueduc ainsi qu'une dépense et un déboursé de 5 181,03\$ plus taxes chez Pompaction pour l'achat d'une pompe submersible d'eaux usées.

Les fonds à cette fin seront puisés à même les postes budgétaires 58 25000 000 : Inventaire Aqueduc, Égout et pluvial ainsi que 23 05003 000 : Usine d'épuration et stations de pompage.

Qu'un transfert du fonds affecté aqueduc et égout soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.2 2019-11-557 AUTORISATION DE DÉPENSES POUR TERMINER LES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE AU 286, RUE LAVAL**

ATTENDU la nécessité de reconstruire la conduite d'eau potable au 286 rue Laval;

ATTENDU que la dépense est admissible à la TECQ;

ATTENDU que le directeur a estimé à 65 000,00\$ les frais subséquents pour effectuer le travail de reconstruction de la conduite, tel que l'achat de matériel de remplissage, le camionnage, le terrassement, le compactage ainsi que le pavage de la chaussée;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics autorise une dépense et un déboursé d'au plus 65 000,00\$ plus taxes pour la reconstruction de la conduite.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05000 00 : Bassins et puits d'aqueduc.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.3 2019-11-558 REMPLACEMENT D'UNE BORNE INCENDIE DÉFECTUEUSE**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au remplacement d'une borne d'incendie défectueuse sur la rue Laval;

ATTENDU que le directeur a estimé à 2 500,00\$ les frais pour effectuer le remplacement;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé d'au plus 2 500,00\$ plus taxes pour le remplacement de cette borne d'incendie.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 521 : Entretien et réparation – Bornes incendie.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**4.4 2019-11-559 UTILISATION D'UN SITE À DES FINS MUNICIPALES : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE**

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir un site pour certains usages municipaux;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, rejette la signature du protocole d'entente permettant l'entreposage de la neige pour la saison 2019-2020 avec la compagnie 10694371 Canada Inc. afin de ne pas provoquer une potentielle contamination sur un autre site.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **4.5 2019-11-560 SITE D'ÉLIMINATION DE LA NEIGE : MISE AUX NORMES**

ATTENDU que le site actuel d'élimination de neige fait l'objet d'un avis de non-conformité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU qu'il y a lieu d'enclencher un processus afin d'aménager un lieu d'élimination de la neige et ce conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (MELCC);

ATTENDU qu'il y a lieu d'obtenir la collaboration du MELCC dans ce dossier afin que le site actuel puisse être utilisé le temps de faire la mise aux normes;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, informe la direction régionale du Centre de contrôle environnementale de l'Outaouais du MELCC de son intention d'enclencher un processus pour aménager un lieu d'élimination de la neige conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Que ce Conseil demande que l'utilisation actuelle du site soit autorisée pour la saison hivernale actuelle compte tenu que l'hiver est à nos portes, que la municipalité ne possède pas de terrain permettant l'aménagement d'un tel site et que les sites potentiels sont quasi inexistantes puisqu'une grande partie du territoire se trouve en zone agricole.

Que la directrice générale soit par la présente responsable d'assurer le suivi de la présente résolution.

QU'une copie de cette résolution soit transmise au Député M. Mathieu Lacombe.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### **5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE**

---

#### **5.1 2019-11-561 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES**

Le service de sécurité incendie a été requis à 6 occasions durant le mois d'octobre 2019 pour des interventions en accident de la route, combat incendie et entraide pour d'autres municipalités.

#### **5.2 2019-11-562 ADOPTION DU NOUVEAU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

ATTENDU que les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

- ATTENDU que le conseil municipal de Papineauville reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;
- ATTENDU que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;
- ATTENDU que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;
- ATTENDU que les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que plan de sécurité civile de la municipalité de Papineauville soit adopté.

Que le Conseil adopte l'organigramme de l'organisation municipale de sécurité civile.

Que la directrice générale soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Que cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 6. URBANISME

### 6.1 2019-11-563 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Permis et certificats	octobre 2019
Rénovation	11
Piscine	1
Changement d'usage	1
Bâtiment complémentaire	3
Nouvelle construction	1
Abattage d'arbres	4
Lotissement	1
Remblai déblai	1
Certificat d'occupation	1
Poules	1
Délai/remblai	1

### 6.2 2019-11-564 114, RUE MAJOR : NON-AUTORISATION DE TRAVAUX ET DEMANDE DE DÉMOLITION

ATTENDU que la propriété du 114, rue Major a été inondée en 2017 et 2019;

ATTENDU que ladite propriété est incluse dans la Zone d'intervention Spéciale (ZIS) et que la Municipalité de Papineauville a confirmé que cette propriété ne doit pas en être exclue;

ATTENDU que la valeur des travaux requis pour la remise en état est le double de la valeur de la maison au rôle d'évaluation actuel;

ATTENDU que la propriétaire demande à la municipalité de procéder à l'acquisition de la propriété pour la somme nominale de 1\$ en

contrepartie d'une aide financière dans le cadre du **Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents 2019** puisque la demande de permis a été refusée;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et environnement et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et environnement et de la direction générale, informe la propriétaire du 114, rue Major qu'aucune demande de travaux ne sera autorisée et que la seule option est la démolition.

Que ce Conseil accepte d'acquérir le terrain situé au 114, rue Major pour la somme de 1\$ et après que la propriété aura été remise dans un état satisfaisant.

Que ce Conseil mandate la direction générale à informer le ministère de la Sécurité publique du présent refus de rénovation/ reconstruction.

Que le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joanisse, soient autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : actes notariés et arpentage.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 6.3

#### **2019-11-565 PIIA 2019-017 : AUTORISATION D'ÉMISSION**

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue du règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 188, rue Jeanne-d'Arc est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU que l'un des occupants désire procéder au remplacement de son affiche;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de PIIA 2019-017 permettant le remplacement d'une affiche extérieure au 188, rue Jeanne-d'Arc.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 6.4

#### **2019-11-566 PIIA 2019-018 : AUTORISATION D'ÉMISSION**

ATTENDU que les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue du règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017;

ATTENDU que la propriété sise au 147, rue Papineau est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003;

ATTENDU que le propriétaire désire installer une porte de garage en façade;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de PIIA 2019-018 permettant l'installation d'une porte de garage en façade du bâtiment au 147, rue Papineau.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

6.5

**2019-11-567 PERMIS DE LOTISSEMENT EN LIEN AVEC LES LOTS 4 998 609, 4 998 249, 4 997 361, 4 997 358, 4 997 363 ET 4 997 363, CADASTRE DU QUÉBEC**

ATTENDU la résolution 2018-11-412, mandatant des professionnels afin de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain;

ATTENDU la résolution 2019-06-297, mandatant des professionnels afin que la Municipalité de Papineauville puisse acquérir les lots 4 998 249 et une partie du lot 4 997 363;

ATTENDU que l'article 3.3.3 du règlement de Lotissement 2004-03-04, intitulé Sites Architecturaux, ne permet : « Aucun lotissement ou aliénation de terrain dans la cour avant ou latérale de l'église ou du presbytère »;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville est à revoir la réglementation d'urbanisme et que le conseil municipal prévoit abroger l'article 3.3.3 du règlement de lotissement 2004-03-04 lors de l'adoption de la refonte réglementaire;

ATTENDU que le conseil autorise l'émission d'un permis de lotissement en liens avec les lots mentionnés en titre;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le responsable de l'urbanisme et de l'environnement à émettre un permis de lotissement afin de créer le lot 6 343 301, Cadastre du Québec, avec les lots 4 998 609, 4 998 249, 4 997 361, une partie du lot 4 997 358, une partie du lot 4 997 363, CADASTRE DU QUÉBEC et ce, sans tenir compte de l'article 3.3.3 du règlement de Lotissement 2004-03-04.

Que par le fait même, il y aura création du lot 6 283 945 pour la Société d'Habitation du Québec et du lot 6 293 946 pour le terrain acquis de la SHQ. Le résiduel du terrain appartenant à la Fabrique portera éventuellement un autre numéro de lot.

Que la direction générale soit par les présentes autorisée à signer tout document permettant les opérations cadastrales nécessaires.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 7. ENVIRONNEMENT

### 7.1 2019-11-568 DÉPÔT DES STATISTIQUES MENSUELLES SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

	Ordures		Recyclage		Compost	
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
<b>Janvier</b>	41.36	50	27.98	34	12.62	16
<b>Février</b>	41.83	62	17.67	26	8.08	12
<b>Mars</b>	42.98	56	23.44	31	10.37	13
<b>Avril</b>	83.66	63	40.60	31	7.73	6
<b>Mai</b>	65.74	56	34.48	29	17.67	15
<b>Juin</b>	47.21	60	18.88	24	12.93	16
<b>Juillet</b>	51.83	64	33.81	23	11.34	14
<b>Août</b>	42.93	55	23.65	30	11.83	15
<b>Septembre</b>	53.52	58	24.97	27	13.82	15

### 7.2 2019-11-569 ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR CONCEPTION ET ÉVALUATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES

ATTENDU l'adoption du règlement mettant en place le programme de mise aux normes des installations septiques et prévoyant une aide financière pour aider les propriétaires.

ATTENDU la réception d'une proposition pour réaliser plusieurs études de mise aux normes pour les installations septiques non conformes;

ATTENDU la recommandation du responsable de l'urbanisme et de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce conseil, sur recommandation du responsable de l'urbanisme et de l'environnement et de la direction générale accepte la proposition de service du 7 novembre 2019 de la compagnie ÉCOPHYLLE pour la conception et l'évaluation des installations septiques dans le cadre programme de mise aux normes des installations septiques et prévoyant une aide financière pour aider les propriétaires.

Une dépense et un déboursé maximal de 14,000\$ sont autorisés à cette fin.

Que la direction générale soit responsable de s'assurer que les sommes dépensées dans le cadre de ce programme soient facturées aux propriétaires concernés lorsque le processus de règlement d'emprunt sera complété.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 47000 419 Services professionnels.

Qu'un transfert du Fonds affecté environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## 8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

### 8.1 2019-11-570 DÉPÔT DES STATISTIQUES POUR LES LOCATIONS MENSUELLES DES PLATEAUX ET LA BIBLIOTHÈQUE

Statistiques bibliothèque octobre 2019	
Nouveaux abonnés	12
Prêt de livres numérique	36
Abonnements actifs	484
Prêt régulier	573
Prêt instruments de musique	3
Potager	3
Jours d'ouverture incluant les samedis	22

Centre communautaire	
Scolaire	44 heures
Gymnastique, badminton, hockey cosom, tennis	48 heures
Évènements	Cross country 4 octobre Fête des jubilaires 19 octobre
Ancienne Mairie	
Locations	6 heures
Organismes	20 heures
Réunion/formation	

### 8.2 2019-11-571 LOCATION D'UN ABRI EXTÉRIEUR POUR PATINEURS

ATTENDU qu'il y a lieu d'installer un abri extérieur pour les utilisateurs de la patinoire extérieure située au Parc Jeanne-d'Arc et la réception de 2 soumissions soient :

Dickie Moore 2050.00\$  
Location Battlefield. 2185.00\$

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, accepte la soumission de la compagnie Dickie Moore pour la location d'une roulotte chauffée du 15 décembre 2019 au 1er mars 2020 à raison de 350.00\$ plus taxes par mois, pour un montant total de 1550.00\$ plus taxes, incluant la livraison, le retour, l'installation et le démantèlement. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés pour ce faire.

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé au montant de 250.00\$ plus taxes aux entreprises d'électricité Réjean Desjardins, pour le branchement et le débranchement du chauffage de la roulotte.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70150 526 : Patinoire extérieure.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

### 8.3 2019-11-572 AUTORISATION D'ACHAT DE TABLES POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU que des tables au centre communautaire doivent être remplacées et que des sommes ont été prévues au budget 2019;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur des loisirs;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur des loisirs, autorise une dépense et un déboursé de 1192.00\$ plus taxes chez Imprimerie Papineauville pour l'achat de 8 tables rectangulaires.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70120 527 : Entretien et réparation d'ameublement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

### **9.1 2019-11-573 MOTION DE FÉLICITATIONS : FÊTE D'HALLOWEEN**

ATTENDU que des activités ont été tenues dans le cadre de la fête d'Halloween le 31 octobre dernier;

Monsieur le conseiller Laurent Clément donne une motion de félicitations aux personnes et organismes qui ont contribué au succès de la fête d'Halloween qui s'est tenue à l'Ancienne Mairie.

Les étudiants bénévoles de LJP  
Prévention CÉSAR Petite-Nation  
La Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique  
La responsable de la bibliothèque  
Cercle de Fermières  
Comité Culturel  
Club de marche La Randonnée  
Corps de cadets 1786 Louis-Joseph-Papineau  
Mme Josée Boucher  
Mme Joanne Juteau  
Tous les autres bénévoles

### **9.2 2019-11-574 MOTION DE FÉLICITATIONS : GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

Monsieur le conseiller Alain Clément donne une motion de félicitations au comité organisateur et bénévoles qui ont rendu possible cette activité et contribué à son succès.

### **9.3 2019-11-575 MOTION DE FÉLICITATIONS : CROSS COUNTRY RÉGIONAL**

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière donne une motion de félicitations à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau pour l'organisation du championnat régional scolaire de cross-country qui a attiré un nombre record de 3175 coureurs le 4 octobre 2019.

### **9.4 2019-11-576 MOTION DE FÉLICITATIONS : FÊTE DES JUBILAIRES**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de félicitations aux organisateurs de la Fête des Jubilaires qui s'est tenue le 19 octobre 2019.

### **9.5 2019-11-577 MOTION DE FÉLICITATIONS : SALON DE NOËL**

Monsieur le conseiller Daniel Malo donne une motion de félicitations au Cercle des fermières de Papineauville pour le succès du salon de Noël qui s'est tenu les 9 et 10 novembre 2019 au centre communautaire de Papineauville.

### **9.6 2019-11-578 MOTION DE FÉLICITATIONS : M. MARC BRAZEAU-VÉZEAU**

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière donne une motion de félicitations à M. Marc Brazeau-Vézeau pour l'obtention du 2<sup>e</sup> rang dans la catégorie Men's Physique à la compétition du Championnat nord-américain de la Fédération internationale de bodybuilding et fitness qui s'est tenue à Juarez au Mexique.

9.7

**VARIA**

- Luminaires de rues (défaut) : Pont rue Papineau  
Coin des rues Du Bosquet et Bellevue  
Stationnement au centre communautaire
- Luminaires de rues : vérifier types de lumières : n'éclaire pas bien  
Sortir estimé pour modifier éclairage déposé en début d'année
- Rencontre des commissaires : Rénovation de la piscine et de l'auditorium
- Porte extérieure du resto au centre communautaire : à changer manque le baril
- Installer rampe dans salles de bain face au resto du centre communautaire

9.8

**2019-11-579 IMMINENCE DE DANGER POUR LES RÉSIDENCES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, en appui au dossier de certains sinistrés, reconnaisse l'imminence de danger pour les secteurs situés dans la Zone d'intervention spéciale.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

9.9

**QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC**

9.10

**2019-11-580 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 20h25.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Hélène Bélanger, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 11 novembre 2019

Hélène Bélanger  
Directrice générale adjointe  
Secrétaire-trésorière adjointe

**SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 11 novembre 2019.

Christian Beauchamp  
Maire